

Burundi : Mise en place de services de kinésithérapie dans les hôpitaux de district

ARIB News, 16/07/2018 – Source Xinhua Burundi : inauguration des services de kinésithérapie et d'adaptation dans les hôpitaux de district Les autorités sanitaires burundaises vont inaugurer des services de kinésithérapie et d'adaptation dans différents hôpitaux de district, dans le souci de réduire ou d'annuler la conséquence de plusieurs affections handicapantes et de renforcer les capacités de soins en médecine physique-réadaptation (MPR).

Isaac Minani, directeur général des Services de Santé et de Lutte contre le Sida au ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida, a affirmé lundi que ces affections handicapantes sont notamment "les séquelles de traumatismes de la route, d'accidents du travail, de traumatismes du sport ; l'impair sur accident vasculaire cérébral ; l'affection très souvent causée par l'hypertension artérielle ; l'infirmité motrice d'origine cérébrale chez les enfants et les problèmes uro-gynécologiques chez les femmes". Il y a aussi les affections rhumatismales diverses parmi lesquelles le mal de dos très invalidant, les affections respiratoires chroniques et aiguës chez l'adulte et chez l'enfant, les séquelles anciennes de poliomyélite et les déformations orthopédiques en tous genres. La mise en place de cette médecine physique-réadaptation dans un système de santé est nécessaire "afin d'éviter que des incapacités temporaires se transforment en handicaps définitifs, a-t-il expliqué. Il déplore cependant qu'au Burundi il y a très peu de représentants des métiers de la MPR car, dit-il, on compte un seul médecin spécialiste en cette médecine, une vingtaine de kinésithérapeutes, quelques orthopédistes au moment où l'on ne compte aucun orthophoniste et aucun ergothérapeute. En plus, dit le directeur général, les structures existantes sont trop peu nombreuses, la qualité des soins qui y sont délivrés est trop souvent faible et l'accès de la population aux services existants n'est pas satisfaisant. C'est dans ce contexte que le ministère de la Santé publique et de la Lutte contre le Sida a décidé de réagir à travers plusieurs décisions. Parmi ces dernières, il y a celle d'appuyer les services existants et d'améliorer leur offre de soins, et celle de mettre en place et de rendre fonctionnels ces services de kinésithérapie progressivement dans les hôpitaux de district. Il y aura inauguration de ces services de kinésithérapie notamment mercredi dans l'hôpital de district sanitaire de Kirundo (dans le nord du pays), et jeudi dans l'hôpital de district sanitaire de Muramvya (centre). "Au Burundi, selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2008, la prévalence du handicap majeur (tout type de handicap et toute sévérité de handicap confondus) serait de 4,5% avec des variations provinciales de 3 à 7,1%, a souligné Isaac Minani."

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});